

**ACTUALISATION DES PROFILS DE BAINNADE
COMMUNE DE DIE**

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 18/09/2023

Présents :

M. FAKRIM, ARS
M. PINAULT, Responsable du service Eau et Assainissement de la ville de Die
Mme PIRONNET, CCD SPANC
M. BOREL, CCD SPANC
Mme LÉGAUT, Bureau d'études

Lieu de la réunion : CCD

1/ Objet de la réunion

La réunion a pour objet la présentation du dossier d'actualisation des profils de baignade de la commune de Die à l'ARS, la ville de Die et la CCD.

2/ Présentation du dossier

Introduction

Les profils initiaux ont été élaborés en 2011-2012. La réglementation demande une actualisation des profils de baignade tous les 10 ans. Il s'agit de la première actualisation.

La commune de Die comporte 3 points de baignade suivis par l'ARS :

- le point Amont (Camping de la Pinède),
- le point Centre (Camping Municipal),
- le point Aval (Camping de la Pinède).

Le profil Amont est de type 1, c'est-à-dire le risque de pollution n'est pas avéré. La qualité de l'eau est excellente depuis 2013. Les profils Centre et Aval sont de type 2, c'est-à-dire que le risque de pollution de l'eau de baignade est avéré et les causes sont connues (les eaux usées). La qualité de l'eau a été insuffisante de 2013 à 2017. L'ARS a classé ces points « En travaux » afin d'éviter de les fermer définitivement.

Les rapports comportent toutes les parties réglementaires mais nous allons zoomer sur les résultats des analyses, faire un point sur l'ANC et examiner ensemble le tableau des travaux réalisés et à réaliser.

Deux points généraux avant de commencer :

- l'aire d'étude s'étend jusqu'à 18 km en amont soit jusqu'à la commune de Luc en Diois,
- la conformité d'un prélèvement est jugée d'après les valeurs suivantes :

Escherichia coli (UFC/100 mL)		
Résultat bon	Résultat moyen	mauvais
≤ 100	$100 < x \leq 1800$	> 1800

Entérocoques (UFC/100 mL)		
Résultat bon	Résultat moyen	mauvais
≤ 100	$100 < x \leq 660$	> 660

Résultats des analyses

Constat 1 : La zone Centre présente une pollution de l'eau de baignade alors que la zone Amont, située à 1,9 km en amont, présente une bonne qualité d'eau. Des pollutions arrivent entre la zone Amont et la zone Centre.

Constat 2 : Généralement, la pollution diminue entre la zone Centre et la zone Aval. Cette diminution révèle une capacité d'auto-épuration de la rivière Drôme. Mais ce constat ne se vérifie pas dans 35% des cas (*Escherichia coli* et Entérocoques) où la pollution de la zone Aval est supérieure à la zone Centre. Des pollutions, ponctuelles, semblent arriver entre la zone Centre et la zone Aval.

Constat 3 : Généralement, le volume de pollution augmente de Juin à Août sur une saison de baignade. Cette augmentation fait penser au développement de l'activité touristique dont le maximum s'étend de mi-juillet à mi-août, du moins jusqu'à maintenant. Il y a plus de volume d'eaux usées rejetées et donc plus de pollution. Mais ce constat n'est pas toujours vrai. Le maximum de pollution enregistré entre 2010 et 2022 est en Juin.

Constat 4 : La quantité de pollution mesurée a diminué depuis 2010. M. FAKRIM se renseignera sur le prélèvement du 16/06/2011 : 23 671 UFC/100 ml pour la zone Centre en *Escherichia coli* et 9 826 UFC/100 ml pour la zone Aval.

Synthèse : La pollution des zones Centre et Aval est liée aux eaux usées. Des tendances générales peuvent être dégagées mais elles ne se vérifient pas toujours. Cette pollution présente un caractère aléatoire, ponctuel, lié aux apports d'eaux usées générés par une fréquentation touristique qui peut être fluctuante (résidences secondaires, gîtes, campings, restaurant, ...).

Les actions et travaux entrepris dans le profil initial ont eu un effet déjà important mais ce n'est pas suffisant pour atteindre une qualité d'eau bonne à excellente, comme dans le profil Amont. Les efforts doivent être poursuivis.

L'ARS et la ville de Die ont mené des campagnes d'analyses sur d'autres points que les zones de baignade officielles afin de déterminer les provenances de cette pollution.

Campagne 2018 Meyrosse et Canal des Usiniers : Lors de cette campagne, une pollution importante est détectée au point M3 sur la Meyrosse (immeubles Audra vers quartier Saint Marcel) et au point C4 sur le canal des usiniers (office du tourisme, irish pub). La Meyrosse n'est pas polluée en amont de la prise d'eau du canal ce qui signifie que les stations d'épuration de Romeyer et des Planeaux ne sont pas à l'origine de la pollution constatée à Die.

Campagne 2019 Meyrosse et Canal des Usiniers : Lors de cette campagne, il n'est plus observé de pic de pollution comme dans la campagne de 2018. La pollution la plus importante est encore détectée au point M3 sur la Meyrosse (immeubles Audra vers quartier Saint Marcel). Sur le canal des usiniers, le pic de pollution est déplacé à la confluence avec la Drôme mais le canal présente une pollution dès le point C1, comme en 2018. Là aussi, la Meyrosse n'est pas polluée en amont de la prise d'eau du canal ce qui signifie que les stations d'épuration de Romeyer et des Planeaux ne sont pas à l'origine de la pollution constatée à Die.

Campagne 2022 sur la Meyrosse : Là aussi, les résultats des analyses indiquent que la Meyrosse n'est pas polluée à la Roche de Romeyer ce qui signifie que les stations d'épuration de Romeyer et des Planeaux ne sont pas à l'origine de la pollution constatée à Die. La pollution la plus importante s'observe à la confluence avec le ruisseau de l'Homet mais il est constaté ce jour là que la dilution dans la Meyrosse et l'auto-épuration sont suffisantes pour retrouver une qualité assez bonne à la confluence avec la Drôme.

Assainissement collectif

La station d'épuration de Die n'a pas d'impact sur la qualité des eaux de baignade car elle se trouve en aval. Les dysfonctionnements proviennent du réseau d'eaux usées de la ville de Die de type

unitaire en majorité, d'une distance de 30 km et comportant 15 déversoirs d'orage et 6 postes de refoulement.

L'autosurveillance réglementaire des déversoirs d'orage concernés est en place et fonctionne.

Assainissement non collectif

L'aire d'étude comporte 667 dispositifs ANC dont la majorité est non conformes.

La localisation d'un dispositif ANC à proximité d'une rivière ou d'un ruisseau est plus sensible et peut avoir une incidence importante par rapport à un dispositif ANC éloigné du réseau hydrologique. Après analyse de la localisation des dispositifs ANC, il ressort que 215 dispositifs majoritairement non conformes se situent à proximité d'un ravin ou d'un ruisseau dont plus d'une centaine localisés sur la commune de Die.

Suite à l'établissement du profil de baignade initial, le SPANC a organisé une campagne de contrôle des dispositifs ANC proches du Canal des Fondeaux et de la Meyrosse.

Il n'y a pas de camping en ANC sur la commune de Die. Ils sont tous raccordés au réseau communal.

Tableau des mesures de gestion

Le tableau des mesures de gestion est examiné ligne par ligne. La version modifiée suite à la réunion est jointe au CR.

3/ Points de discussion

Les points de discussion soulevés sont les suivants :

- une extension du réseau d'eaux usées est prévue dans les 2 ans sur le Chemin de Vaux. Il est décidé que les contrôles SPANC n'auront pas lieu sur les habitations qui seront raccordées afin que les propriétaires ne supportent pas le coût d'un contrôle du SPANC puis le coût du raccordement au réseau public,
- un panneau d'affichage comportant la fiche de synthèse du profil de baignade doit être installé sur chaque site de baignade. Il est convenu d'en ajouter un quatrième vers le Pont Rompu, très fréquenté par une population extérieure au Camping municipal,
- M. FAKRIM demande que la mairie de Die l'avertisse en cas de déversement d'un déversoir d'orage par temps sec durant la saison de baignade afin que le prélèvement ne soit pas pris en compte,
- la ville de Die a en projet la construction de 2 bassins de gestion des eaux du DO du Pont des Chaînes et du DO de Chandillon. Les travaux devraient commencer bientôt pour le premier bassin,
- M. FAKRIM demande à la ville de Die que le calendrier des mesures de gestion soit fixé pour le printemps 2024,
- M. FAKRIM fait part que la gestion des points de baignade est géré par un Syndicat en Ardèche et que l'ARS souhaiterait voir se mettre en place une gestion de ce même type dans la Drôme.

4/ A faire

A faire par Anne LÉGAUT :

- Envoyer le tableau des mesures de gestion à M. PINAULT afin qu'il finalise le calendrier

A faire par M. PINAULT :

- Finaliser le calendrier et retourner le tableau à Mme LÉGAUT pour le printemps 2024

Diffusion par mail uniquement aux présents

Le compte-rendu sera réputé approuvé sans remarques dans les 10 jours.

Fait à Die, le 19/09/2023

Anne LÉGAUT

BET Anne LÉGAUT
2 Rue du 19 mars 1962 - 26150 DIE
04 75 21 30 09 / 06 85 95 39 52
contact@anne-legaut.com
SIRET 791 826 586 00017 APE 7112B

TABLEAU QUALIFICATION DES RISQUES
POLLUTION ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Parcelle	Secteur géographique	Sources de pollution	Mesures de gestion déjà mises en place	Etat du risque	Risque de dégradation de la qualité de l'eau	Type de mesures	Mesures de gestion	Calendrier de mise en œuvre	
SECTEUR AMONT DE (du Plot au pont de la Griotte) Le Plot, La Giline Chancquerat, Boudorome	SECTEUR AMONT DE (du Plot au pont de la Griotte) Le Plot, La Giline Chancquerat, Boudorome	Unversement du PR du Plot car pas d'accès Problématique entretien PR du Plot car pas d'accès Déversement du PR de la Giline Problème commande pompes PR de la Giline Chancquerat : débordement EU dans regard EP 14 DO Boudorome : débordement EU dans temps sec DO La Griotte (DO 3) : débordement par temps sec PR DO Les Mielons Rejets EU dans le canal de l'homert Rejets EU dans la Meyrose	/	Existant Existant Existant Existant Existant Existant Existant Existant Existant ?	MOYEN MOYEN MOYEN MOYEN MOYEN MOYEN MOYEN MOYEN MOYEN	Prévention Curatif Prévention Curatif Prévention Prévention Prévention Connaissance Connaissance	Maintenance de l'inspection visuelle 1 fois/semaine en été Création d'un accès puis bon entretien du PR Maintenance de l'inspection visuelle 1 fois/semaine en été Installation d'une sonde pédométrique à la place des poles Raccordement sur réseau EU à lair Maintenance de l'inspection visuelle + hydrocurage annuel Inspection visuelle 1 fois par semaine en période estivale Inspection visuelle 1 fois par semaine en période estivale Inspection visuelle 1 fois par semaine en période estivale	En place En place En place En place En place En place En place En place En place	
									Rejets EU dans la Meyrose
									Rejets EU dans le canal de l'homert
									PR DO Saint Marcel
									DO Pompiers (DO 6) : débordement par temps sec
									Fonctionnement du PR privé Les Egilles
									Fonctionnement du PR privé Meyross Irish Pub
									Raccordement du PR privé Meyross Irish Pub
									Fonctionnement du PR privé des Pompiers
									PR privé pompes qui traverse la Meyrose
SECTEUR DEBUT DE Route de Romeney Quartier Saint Marcel Pompiers	SECTEUR DEBUT DE Route de Romeney Quartier Saint Marcel Pompiers	Rejets EU quartier Saint Eloi (parking camping-car) Rejet direct dans Meyrose habitation parcelle AT 11 DO Adèle et Ferrier DO du des Usimines Canal des Fontisures : petite non visite Rd du Cignard	/	Existant Existant Existant Existant Existant Existant Existant Existant Existant	MOYEN MOYEN MOYEN MOYEN MOYEN MOYEN MOYEN MOYEN MOYEN	Prévention Curatif Prévention Prévention Prévention Prévention Prévention Prévention Prévention	Maintenance de la vigilance et de l'hydrocurage annuel Raccordement sur réseau EU à lair Maintenance de l'inspection visuelle 1 fois/semaine en été Maintenance de l'inspection visuelle 1 fois/semaine en été 1) Prélèvement amont tunnel OT à aval partie souterraine 2) Raccordement des branchements sur le réseau EU Suivi du DO pendant 1 année Création d'un accès Hydrocurage annuel du réseau EU Pose d'un nouveau réseau EU du joint SNCF au Camping Mun. Maintenance de l'inspection visuelle 1 fois/semaine en été 1) Inspection caméra + essai échantillon 2 bopon 2) Pose d'un nouveau réseau EU échantie Création d'un accès Hydrocurage annuel du réseau EU 1) Prélèvements amont et aval dans la nappe 2) Contrôle des ANC Inspection visuelle Maintenance de l'inspection visuelle 1 fois/semaine en été Maintenance de l'inspection visuelle 1 fois/semaine en été Suppression de l'arrivée d'un réseau de la Cave Jalliance Maintenance de l'inspection visuelle 1 fois/semaine en été 1) inspection caméra + essai échantillon 2 bopon 2) Pose d'un nouveau réseau EU échantie Inspection visuelle	En place En	

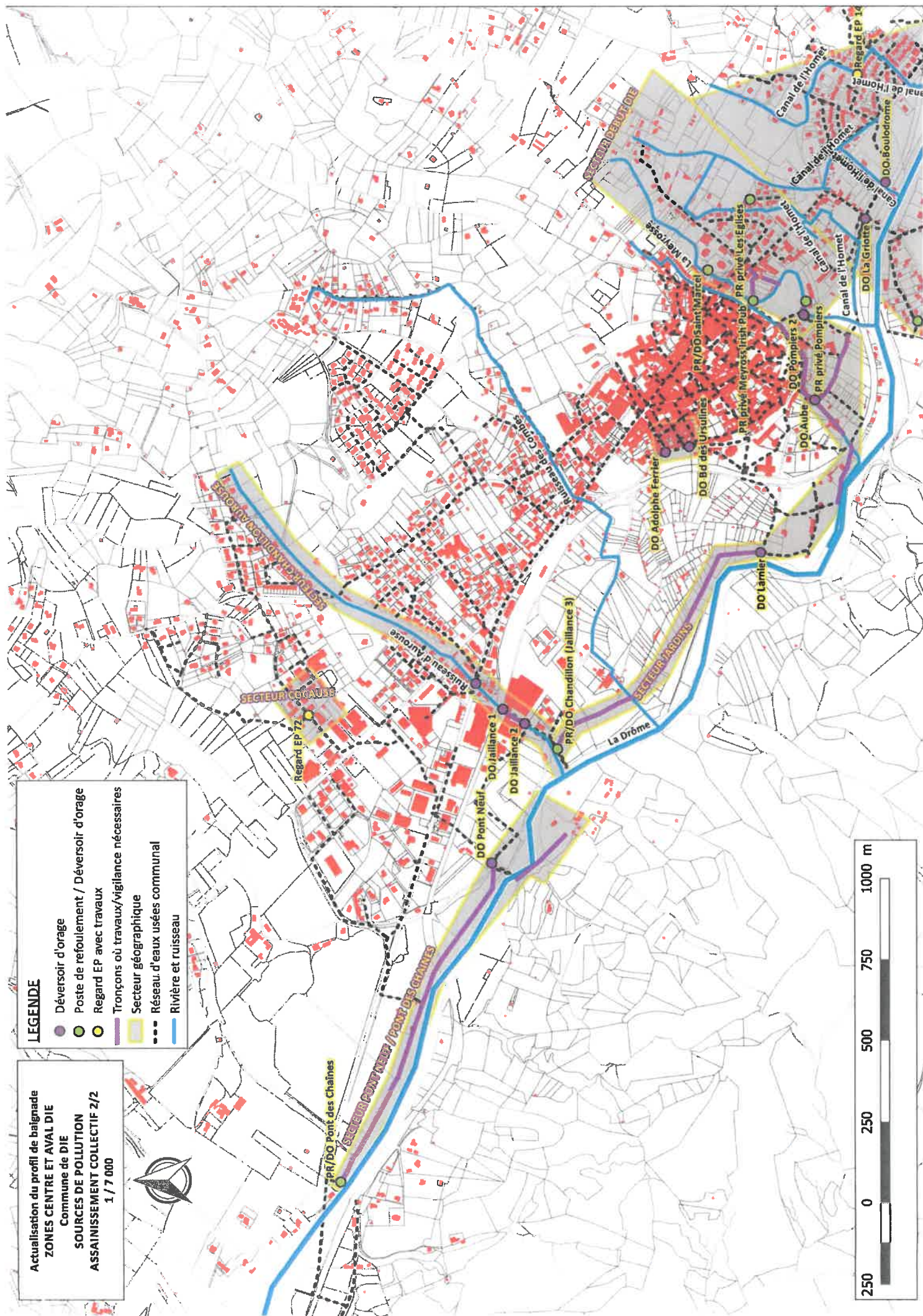
[illegible]

Actualisation du profil de baignade
ZONES CENTRE ET AVAL DIE
Commune de DIE
SOURCES DE POLLUTION
ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2/2
1 / 7 000

LEGENDE

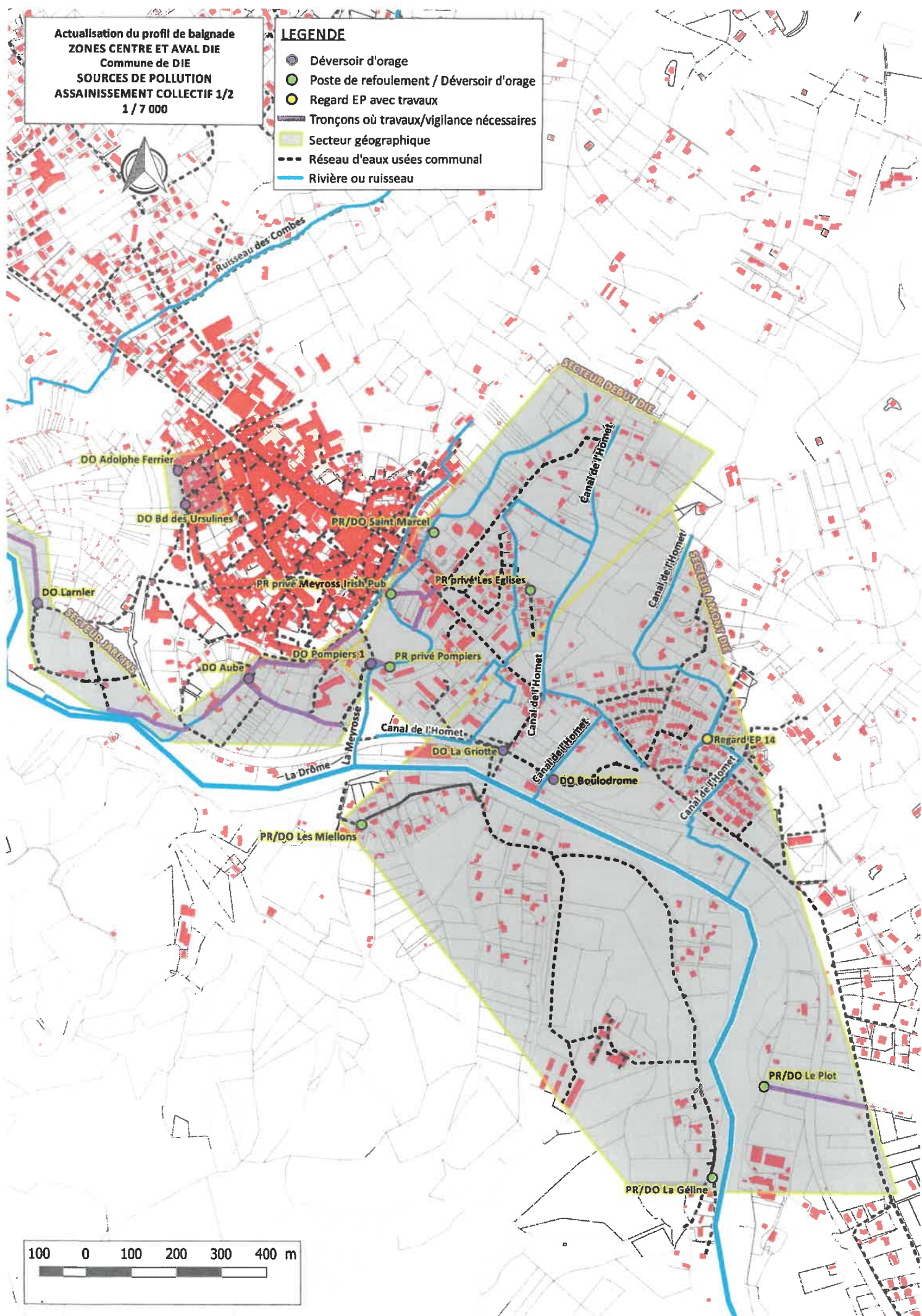
- Déversoir d'orage
- Poste de refoulement / Déversoir d'orage
- Regard EP avec travaux
- Tronçons où travaux/vigilance nécessaires
- Secteur géographique
- Réseau d'eaux usées communal
- Rivière et ruisseau

- LEGENDE**
-  Déversoir d'orage
 -  Poste de refoulement / Déversoir d'orage
 -  Regard EP avec travaux
 -  Tronçons où travaux/vigilance nécessaires
 -  Secteur géographique
 -  Réseau d'eaux usées communal
 -  Rivière et ruisseau



LEGENDE

-  Déversoir d'orage
-  Poste de refoulement / Déversoir d'orage
-  Regard EP avec travaux
-  Tronçons où travaux/vigilance nécessaires
-  Secteur géographique
-  Réseau d'eaux usées communal
-  Rivière ou ruisseau



Actualisation du profil de baignade
ZONES CENTRE ET AVAL DIE
Commune de DIE
SOURCES DE POLLUTION
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
1 / 15 000

LEGENDE

- Localisation des dispositifs ANC à contrôler
- Rivière ou ruisseau

